



# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 3 mai 2017

**NO 12**

**AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE**

**« Pour affichage »**

**OBJET : Reprise des négociations**

Chers collègues,

Je vous écris afin de vous informer que nous reprendrons les négociations de notre convention collective, le 9 mai prochain. De plus, j'aimerais mettre en valeur quelques points qui sont très importants dans ce contexte de négociation.

La convention n'étant pas signée encore, je comprends que cela peut en faire rougir quelques-uns puisque vous n'avez pas eu la chance de prendre connaissance de l'entente de principe dans son intégralité. Lors du dernier conseil syndical en mars dernier, vos délégués ont cru bon de la refuser avec les informations qu'ils détenaient à ce moment-là. Les décisions ont été prises et nous devons maintenant regarder en avant et négocier pour en arriver à une entente satisfaisante. Je vous rappelle que les détails précis de l'entente de principe ne vous ont pas été remis, car le comité de négociation et vos délégués se sont réservé le droit de vous la présenter sans avoir d'appréhension sur le sujet. Nous constatons présentement que plusieurs versions, parfois non fondées de cette entente planent à travers la province.

Que ce soit la partie de l'entente négociée par le Front commun ou les différents éléments normatifs de notre convention collective, je suis d'avis que votre comité de négociation doit être vigilant sur la manière que tout cela sera conclu. Cependant, il ne faut pas croire que les textes de l'entente de principe ou les dires de la partie patronale sont constamment parsemés d'arnaques. Certaines choses sont très bien et d'autres seront améliorées avec le temps.

Vous comprendrez qu'il n'y a pas d'entente à ce jour, car le conseil syndical s'est exprimé sur la première entente de principe. Le rejet de celle-ci (14 contres – 5 pour), a forcé le comité de négociation à ne pas effectuer de tournée provinciale, car nous jugions qu'il y avait place à amélioration et le risque d'un rejet fortement majoritaire (lors de la tournée provinciale) n'était pas ce que nous souhaitions.

/2

Je sais que notre convention collective est échue depuis plus de deux ans, mais je vous demande d'être patient et de vous référer à vos délégués ou à l'exécutif si vous avez des questions. Ils sont aux faits des nouveautés et ils vous tiendront informés pendant les négociations à venir. De notre côté, nous continuerons de rédiger des communiqués d'actualités et ainsi, faire taire les fausses rumeurs et appréhensions qui peuvent se retrouver « dans le champ ».

Je vous souhaite une belle journée

Syndicalement vôtre

*Nicolas Roy*  
Président provincial par intérim